

Adresse : Quartier Matoto Kondebounyi,  
Commune de Matoto, B.P: 3235 Conakry-Rép.Guinée  
Mobile : +224 622 68 74 76/622 49 13 73  
[www.ceguifed.org](http://www.ceguifed.org) E mail : [contact@ceguifed.org](mailto:contact@ceguifed.org), [mouctaroulare@ceguifed.org](mailto:mouctaroulare@ceguifed.org)



## POLITIQUE ANTI FRAUDE, CORRUPTION, BLANCHISSEMENT DES CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME



Conakry, juillet 2025



Adresse : Quartier Matoto Kondebounyi,  
Commune de Matoto, B.P: 3235 Conakry-Rép.Guinée  
Mobile : +224 622 68 74 76/622 49 13 73  
[www.ceguifed.org](http://www.ceguifed.org) E mail : [contact@ceguifed.org](mailto:contact@ceguifed.org), [mouctaroulare@ceguifed.org](mailto:mouctaroulare@ceguifed.org)



## INTRODUCTION

CEGUIFED (Centre Guinéen de Formation et d'Éducation pour le Développement) CEGUIFED attend de l'ensemble de son personnel qu'il se conduise de manière responsable, éthique et conforme aux valeurs et à la mission de l'organisation pour respecter et maintenir la valeur fondamentale d'intégrité pour la réputation de l'organisation.

CEGUIFED interdit strictement les pots-de-vin, la fraude et tous les autres actes de corruption. L'organisation exige à ses employés et collaborateurs qu'ils respectent la loi et qu'ils maintiennent constamment des normes élevées en matière d'éthique, comme prévu dans le Code de conduite professionnelle de l'organisation.

CEGUIFED fera respecter les lois pertinentes de lutte contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption dans toutes les zones dans lesquelles nous exerçons nos activités, plus particulièrement les lois qui concernent directement la fraude et la corruption. Les pertes dues à des fraudes, des pots-de-vin et à d'autres actes de corruption peuvent aller au-delà des caractéristiques financières, elles peuvent également nuire à la réputation de notre organisation.

La réputation de CEGUIFED en termes de comportement légal et responsable est d'une importance capitale.

CEGUIFED reconnaît que la lutte contre le blanchiment des capitaux (LBC) et le financement du terrorisme (FT) est un effort mondial visant à empêcher les criminels et les terroristes d'utiliser le système financier pour leurs activités illicites. Cela implique des mesures pour détecter, signaler et prévenir les flux financiers illicites, ainsi que des enquêtes et des poursuites.

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme est un effort continu qui nécessite une collaboration étroite entre les autorités, les institutions financières et le secteur privé pour protéger l'intégrité du système financier et assurer la sécurité publique. C'est un défi mondial complexe qui nécessite une approche multidisciplinaire et une coopération internationale renforcée.



## DEFINITION DES CONCEPTS

### **Blanchiment des capitaux :**

Le blanchiment d'argent est le processus par lequel les produits d'activités criminelles sont transformés pour dissimuler leur origine illégale et les faire apparaître comme légitimes.

Les étapes du blanchiment d'argent sont généralement les suivantes :

### **Placement :**

Les fonds illicites sont introduits dans le système financier (par exemple, en espèces dans une banque).

### **Empilement :**

Les fonds sont ensuite déplacés et convertis à plusieurs reprises pour masquer leur origine.

### **Intégration :**

Les fonds sont finalement réintroduits dans l'économie comme s'ils étaient légitimes.

### **Financement du terrorisme :**

Le financement du terrorisme consiste à collecter ou à fournir des fonds pour soutenir des activités terroristes, que ces fonds proviennent de sources légales ou illégales.



## CHAMP D'APPLICATION

La politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme établit les règles de conduite suivies au sein de CEGUIFED pour guider les interactions, au quotidien, entre l'organisation et avec ses partenaires. Elle s'applique à toutes les personnes ou services liés au CEGUIFED comme suit : Personnel permanent ou non, stagiaires, bénévoles, consultants, prestataires de service, membres du Conseil d'Administration (CA), membres du Conseil des Sages (CoS), membres associés, membres d'honneur, partenaires, organisations locales, communautés et autorités. Ces parties prenantes doivent respecter les normes en matière de conduite professionnelle et personnelle, ce qui inclut l'interdiction de toutes les formes de gestion frauduleuse et d'actes de corruption dans ou en dehors du cadre professionnel. Les infractions à la politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme ne seront tolérées en aucun cas.

## OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

L'objectif de cette politique est de présenter les responsabilités de CEGUIFED en respectant et en faisant respecter sa politique au sujet des pots-de-vin, des fraudes et d'autres actes de corruption.

Pour y parvenir, CEGUIFED fera ce qui suit :

- Mettre en place et maintenir des contrôles efficaces afin de lutter contre les pots-de-vin, les fraudes et d'autres actes de corruption ;
- S'assurer que tous les soupçons, cas présumés, tentatives ou cas concrets de pots-de-vin, fraudes ou d'autres actes de corruption soient examinés de manière appropriée, quel que soit le poste occupé ou l'ancienneté des personnes impliquées ;
- Prendre des sanctions disciplinaires appropriées dans tous les cas où l'enquête a démontré des tentatives ou des cas concrets de pots-de-vin, de fraudes ou d'autres actes de corruption. Tous les cas présumés doivent être signalés au Coordonnateur National ou au Président du Conseil d'Administration (PCA) de CEGUIFED pour leurs prises en charge ;
- Mettre en place un processus d'analyse des enseignements tirés pour examiner les incidents, les systèmes et les procédures, afin d'empêcher que des cas similaires ne se reproduisent et d'intégrer des comportements responsables au sein de l'organisation.



## PRINCIPES DE BASE

CEGUIFED interdit strictement :

- D'offrir, de demander ou d'accepter des pots-de-vin, en espèces ou sous forme de récompense :
  - De la part d'une personne d'un partenaire (Agences du Système de Nations Unies, organisations locales, nationales et internationales), d'une autorité ou d'un prestataire de service, où qu'ils soient dans le monde ;
  - De la part d'un employé ou d'un agent individuel ou d'un(e) autre personne ou organisme qui agissent pour le compte de CEGUIFED ;
- De tirer un avantage quelconque (financier, matériel, ...) en faveur de manière malhonnête ;
- Ou de tirer un avantage personnel, qu'il soit financier ou autre, en faveur d'une personne ou de quelqu'un qui lui est proche.

La politique interdit toute récompense qui entraîne un gain ou un avantage personnel en faveur du bénéficiaire, d'une personne ou un organisme qui lui sont associés, et qui est destiné à les influencer pour qu'ils prennent des mesures qui ne seraient pas uniquement dans l'intérêt de CEGUIFED, de la personne ou l'organisme qui les emploie où qu'ils représentent.

Il est interdit de payer des fonctionnaires en vue de hâter ou de garantir un processus « paiements de facilitation ».

Pour des raisons pratiques, la fraude peut être décrite comme le fait de faire des fausses déclarations, la rétention d'informations ou l'abus de confiance, dans le but de réaliser un gain, d'entraîner une perte ou d'exposer quelqu'un d'autre à des risques de pertes.

Voici des exemples de fraudes à l'encontre de CEGUIFED :

- Vol, utilisation abusive et appropriation illicite des biens, de l'équipement, du capital, du matériel, des documents ou d'autres actifs de CEGUIFED ;
- Falsification de documents comptables et/ou déclarations frauduleuses, financières ou non, en vue de réaliser un gain personnel ou autre (par exemple : feuilles de présence, demandes de remboursement, bons de commande, budgets, déclarations réglementaires) ;
- Toute activité qui implique l'altération, la destruction, la copie ou la manipulation de données à des fins inappropriées.

Adresse : Quartier Matoto Kondebounyi,  
Commune de Matoto, B.P: 3235 Conakry-Rép.Guinée  
Mobile : +224 622 68 74 76/622 49 13 73  
[www.ceguifed.org](http://www.ceguifed.org) E mail : [contact@ceguifed.org](mailto:contact@ceguifed.org), [mouctaroulare@ceguifed.org](mailto:mouctaroulare@ceguifed.org)



La fraude peut impliquer une personne ou plusieurs personnes de connivence, qui peuvent être des employés de CEGUIFED ou être indépendants.

### MESURES DISCIPLINAIRES

Le non-respect de la politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme, tout autre comportement inapproprié ou l'absence de signalement des cas avérés ou suspects commis par un employé de CEGUIFED ou un de ses partenaires, constitue un motif de mesure disciplinaire, pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat de travail ou de tout autre partenaire avec CEGUIFED.

### MECANISME DE SIGNALEMENT

Toutes les infractions à la politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme doivent être signalées au Comité National de Gestion des cas composé comme suit :

- Le Coordonnateur National
  - Les 2 Commissaires au Compte (CC)
  - Les 2 Rapporteuses du Bureau Exécutif du CA (Conseil d'Administration).
- Soit 5 personnes.

Ou selon le cas ou en cas d'implication d'une des personnes mentionnées ci-dessus au Comité d'éthique et de gestion des cas composé par :

- Le Président du Conseil d'Administration (PCA) de CEGUIFED ;
  - Deux membres du Conseil de Coordination de CEGUIFED ;
  - Deux membres du Comité des Sages.
- Soit 5 personnes.

CEGUIFED s'engage à traiter et gérer chaque cas rapporté sur la transgression de la Politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme avec objectivité, impartialité et rigueur. Le signalement des cas selon la convenance de celui qui donne l'information se fera de manière anonyme et la confidentialité sera préservée dans tous les cas de signalement avec le mécanisme suivant :

- Boîte à idée
- [contact@ceguifed.org](mailto:contact@ceguifed.org)
- Téléphone : 622 68 74 76

Adresse : Quartier Matoto Kondebounyi,  
Commune de Matoto, B.P: 3235 Conakry-Rép.Guinée  
Mobile : +224 622 68 74 76/622 49 13 73  
[www.ceguifed.org](http://www.ceguifed.org) E mail : [contact@ceguifed.org](mailto:contact@ceguifed.org), [mouctaroulare@ceguifed.org](mailto:mouctaroulare@ceguifed.org)



Pour tout cas avéré ou soupçon à l'égard du comportement frauduleux ou acte de corruption d'un membre du personnel, d'un fournisseur, d'un prestataire, d'un partenaire, d'un membre du Conseil de Coordination, d'un stagiaire ou d'un bénévole quant à la politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme, une enquête sera menée par le comité compétent. Selon la gravité du cas et l'appréciation du comité basé sur les politiques et les procédures en vigueur, au-delà des dispositions disciplinaires un signalement aux autorités compétentes pour qu'une enquête judiciaire puisse être envisagée en vertu de la loi en vigueur en Guinée.

## GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration (CA) de CEGUIFED assure la surveillance de cette politique.

## RESPONSABILITES

Il est de la responsabilité des parties prenantes de CEGUIFED de :

- Comprendre et agir conformément aux documents juridiques de CEGUIFED en respectant la loi et en maintenant des normes élevées en matière d'éthique ;
- Signaler tous les soupçons, les tentatives ou les cas concrets de pots-de-vin, fraudes ou d'autres actes de corruption conformes à cette politique au sein de l'organisation ;
- Informer l'organisation du problème dès que l'occasion se présente afin de pouvoir examiner la question de manière appropriée ;
- Collaborer dans le cadre de toutes les enquêtes éventuelles.

## POINTS D'ACTION

CEGUIFED s'engage à :

- Mettre à disposition du personnel la politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme ;
- Faire signer le personnel de CEGUIFED le formulaire d'engagement pour le respect de la politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme ;
- Sensibiliser ses employés, ses partenaires et toute personne impliquée dans les projets et à prendre toutes les mesures appropriées pour prévenir les fraudes et actes de corruption incluant la compréhension des mécanismes et des procédures de bonne gestion ;



- Informer les autorités concernées pour leur collaboration pleine à toutes les enquêtes sur des allégations de fraude, de corruption, de blanchissement des capitaux et de financement du terrorisme ;
- Partager le mécanisme de signalement des allégations de fraude, de corruption, de blanchissement des capitaux et de financement du terrorisme garantissant la confidentialité;
- Rappeler lors des réunions de coordination, des sessions du CA et de l'AG (Assemblée Générale) de CEGUIFED la politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme ;
- Réviser périodiquement la politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme et renforcer de manière continue les procédures de gestion financière, comptable et logistique afin de prévenir les fraudes, la corruption, le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme.

#### PIECES JUSTIFICATIVES

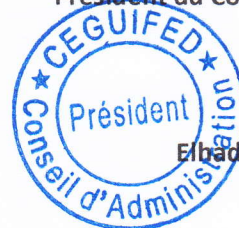
La politique anti fraude, corruption, blanchissement des capitaux et financement du terrorisme repose sur les documents suivants de CEGUIFED :

- Statuts et Règlement intérieur ;
- Manuel de procédures logistiques ;
- Manuel des finances et de la comptabilité.

**Lu et approuvé par le Bureau Exécutif du Conseil d'Administration (CA) de CEGUIFED.**

**Mercredi, 2 juillet 2025**

**Président du Conseil d'Administration**



**Elhadj Aboubacar KABA**